ENTRETIEN. Urgence climatique et maritime : le nouveau secrétaire d'État à la mer annonce son cap

Le Breton Hervé Berville, nommé en juin au poste de secrétaire d'État en charge de la mer, accorde son premier entretien à Ouest-France. Économie de la mer, protection des océans et gestion des espaces littoraux sont les trois axes majeurs de sa politique.

Sur le bureau du nouveau secrétaire d'État, « Les Fleurs du mal » de Charles Baudelaire sont ouvertes à la page de « L'Homme et la mer » : Homme libre, toujours tu chériras la mer… | YANN CASTANIER / OUEST FRANCE

Ouest-France Recueilli par Stéphane GALLOIS. Publié le 09/09/2022 à 14h28

Écouter

Hervé Berville est le nouveau secrétaire d'État en charge de la mer auprès de la première ministre, Élisabeth Borne. Dans son bureau de l'avenue de Ségur à Paris, il a accordé son premier entretien à *Ouest-France* et au journal *le marin* (groupe Ouest-France), mardi 6 septembre 2022. Ses deux mots-clés : transition énergétique et souveraineté nationale.

De Pluduno (Côtes-d'Armor) à l'avenue de Ségur… Qu'est-ce qui vous a amené à prendre en charge le portefeuille de la mer dans le gouvernement d'Élisabeth Borne ?

Seule la Première ministre et le président de la République décident. Après, comme député *[circonscription de Dinan, N.D.L.R.]*, j'ai travaillé sur la pêche, l'aquaculture, les énergies marines renouvelables, les enjeux internationaux de la protection des océans.

Une meilleure prise en compte de la politique maritime m'a toujours apparu comme prioritaire notamment pour répondre à la situation climatique. Je compte bien continuer avec la même méthode : écouter, porter la voix de la communauté des gens de mer et surtout agir.

Quelques semaines après votre prise de fonction, quels sont les dossiers prioritaires ?

Il y a d'abord les urgences auxquelles j'ai été confronté dès mon arrivée : le soutien aux pêcheurs face à la hausse importante du prix du gazole, le suivi des engagements pris lors des déplacements, par exemple en Corse après les orages meurtriers qui ont impliqué une réponse forte de l'État, ou encore la nécessaire décarbonation des activités maritimes.

À plus long terme dans le cadre de la stratégie présentée par le président de la République aux Assises de l'économie de la mer en 2019 et des objectifs qui me sont fixés par la Première ministre, la politique que je compte mener aura trois objectifs : protéger les océans, soutenir l'économie maritime et notre modèle de pêche, planifier les activités sur le littoral et en mer.

La pêche fait partie de notre identité et est essentielle à la souveraineté alimentaire de la France et de l'Europe.

Comment voyez-vous l'avenir pour la pêche ?

La pêche fait partie de notre identité et elle est essentielle à la souveraineté alimentaire de la France et de l'Europe. On doit d'abord l'aider à passer le cap de la superposition des crises. C'est pourquoi je me suis battu à Bruxelles pour que nous puissions prolonger, jusqu'au 30 septembre, l'aide de 35 centimes par litres de gazole avec un relèvement du plafond de l'aide par entreprise de 65 000 à 105 000 €.

Crise énergétique : comprenez-vous la fermeture de certaines piscines municipales ?

Ensuite, il faudra que la filière déploie un mécanisme de solidarité qui prendra le relais de l'aide gouvernementale. Le 13 septembre, je réunirai tous les maillons de la chaîne, du pêcheur à la grande distribution pour y travailler. Et je retrouverai la profession, le 22 septembre, aux Assises de la pêche et des produits de la mer *[organisées par le marin et Ouest-France, N.D.L.R.]* à La Rochelle pour présenter les grandes actions que nous devrons déployer.

Une stratégie qui place la décarbonation en son cœur…

Oui, parvenir au navire zéro émission sera une formidable aventure industrielle, collective et territoriale que ce soit pour la pêche, le transport maritime, la plaisance ou les ports. Le gouvernement ne relâche pas son investissement dans ce domaine et nous lançons aujourd'hui un plan de 30 millions sur trois ans pour accélérer la transition écologique des ports de plaisance.

Mais pour atteindre nos objectifs, il faudra la participation de tous, et je salue d'ailleurs l'initiative de CMA CGM de contribuer à la décarbonation du secteur maritime avec un fonds dédié.

Hervé Berville est le nouveau secrétaire d'État en charge de la mer auprès de la première ministre, Élisabeth Borne. | YANN CASTANIER / OUEST FRANCE

Mais pour avancer vraiment, les acteurs du maritime ont besoin de visibilité. Que leur proposez-vous ?

Nous allons dans les prochaines semaines déployer un exercice inédit pour construire la stratégie ambitieuse qui est attendue par la communauté maritime. Il nous faut pour cela une méthodologie sérieuse, ordonnée et coordonnée avec les acteurs de terrain et je la présenterai aux Assises de l'économie de la mer *[un événement Ouest-France-le marin, en partenariat avec le Cluster maritime français, N.D.L.R.]*, le 8 novembre à Lille.

Dans le même temps, nous devrons continuer nos efforts pour « maritimiser » l'Union européenne et faire comprendre à nos partenaires que la mer est au cœur des enjeux écologiques et de souveraineté économique.

Les entreprises du secteur de l'énergie ont, elles aussi, besoin d'y voir plus clair…

Les ambitions affichées par le président de la République devraient les éclairer : cinquante parcs éoliens en mer pour une puissance de 40 gigawatts sont prévus à l'horizon 2050. Pour y parvenir, il va falloir revoir nos méthodes de concertation et de planification. Il y a une grande marge de progrès dans ce domaine.

Pour commencer, nous allons présenter un texte de loi, ce mois-ci, avec de nouveaux outils juridiques pour améliorer à la fois la concertation territoriale et la cohérence nationale. Il faut faire plus vite et mieux.

Il va falloir revoir nos méthodes de concertation et de planification.

Vous étiez le seul ministre à la dernière conférence pour la protection de la haute mer à l'ONU en août. Cette conférence n'a pas réussi à accoucher du traité international tant attendu. Comment l'expliquez-vous ?

Il faut d'abord noter que, malgré cet échec, nous avons fait plus de progrès au cours de ces deux semaines de négociations que dans les quatre dernières années. Ceci grâce à l'élan international donné par le président de la République avec l'organisation du One Ocean Summit à Brest en février 2022 et grâce à la création de la Coalition pour une haute ambition portée avec l'Europe et rassemblant 51 pays.

Ensuite, nous avons obtenu que cette session de négociations soit seulement suspendue afin qu'elle puisse reprendre et conclure ses travaux le plus tôt possible. C'est un dossier prioritaire pour la France et je ne lâcherai rien pour qu'on puisse aboutir en 2022 à un traité ambitieux, universel et protecteur pour l'océan.

11 millions de kilomètres carrés… Que vous inspire ce chiffre ?

Les espaces maritimes français représentent 11 millions de km^2 d'histoire, de rêve, d'exploration, d'innovation et d'opportunités. De risques et de dangers également. Ajoutons que les enjeux d'aujourd'hui et de demain se comptent aussi en kilomètres cubes pour intégrer la profondeur de l'océan.

La France est ainsi la deuxième puissance maritime mondiale, notamment grâce à ses outre-mer. Pour l'enfant que j'ai été, né dans un pays enclavé sans accès à l'océan, le Rwanda, c'est une mission passionnante que de pouvoir contribuer à ce que notre pays soit au rendez-vous de son destin maritime